



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 22

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER		

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
	M. Jean-Claude DOUHAI pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Dijon - 9 bis boulevard Jeanne d'Arc - Acquisition d'une maison

Il est rappelé que l'aménagement du prolongement de l'Esplanade Erasme a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par arrêté préfectoral du 23 août 2007.

L'aménagement de l'esplanade va consister en la réalisation d'un vaste parc urbain et paysagé, intégrant le passage de la ligne de tramway, ainsi que la création de voies dédiées aux cyclistes et aux piétons.

Ce projet prévoit également la réalisation d'un parking, en bordure du boulevard Jeanne d'Arc, qui sera dédié notamment aux besoins de l'Université, les stationnements de surface actuels étant supprimés.

La propriété située 9 boulevard Jeanne d'Arc jouxte les emprises destinées à la réalisation de ces stationnements, qui appartiennent déjà à la collectivité. Son acquisition va permettre d'accroître la capacité de ce futur parking, en portant celle-ci à environ 140 places, répondant ainsi de manière plus adéquate aux besoins des usagers.

Il est précisé que cette propriété est grevée de la servitude d'emplacement réservé n°5 du Plan Local d'Urbanisme destinée à l'aménagement des abords de l'Esplanade Erasme.

Suite à l'accord amiable intervenu avec les propriétaires, il est proposé d'acquérir cette propriété moyennant une valeur vénale de 79 000 € supérieure à l'évaluation de France Domaine. Il est en effet précisé que ce montant intègre une indemnité de 46 000 €, correspondant à la valeur résiduelle des constructions, non prise en compte par France Domaine. La propriété étant comprise dans un emplacement réservé, l'indemnité de remploi est appliquée, en accord avec France Domaine.

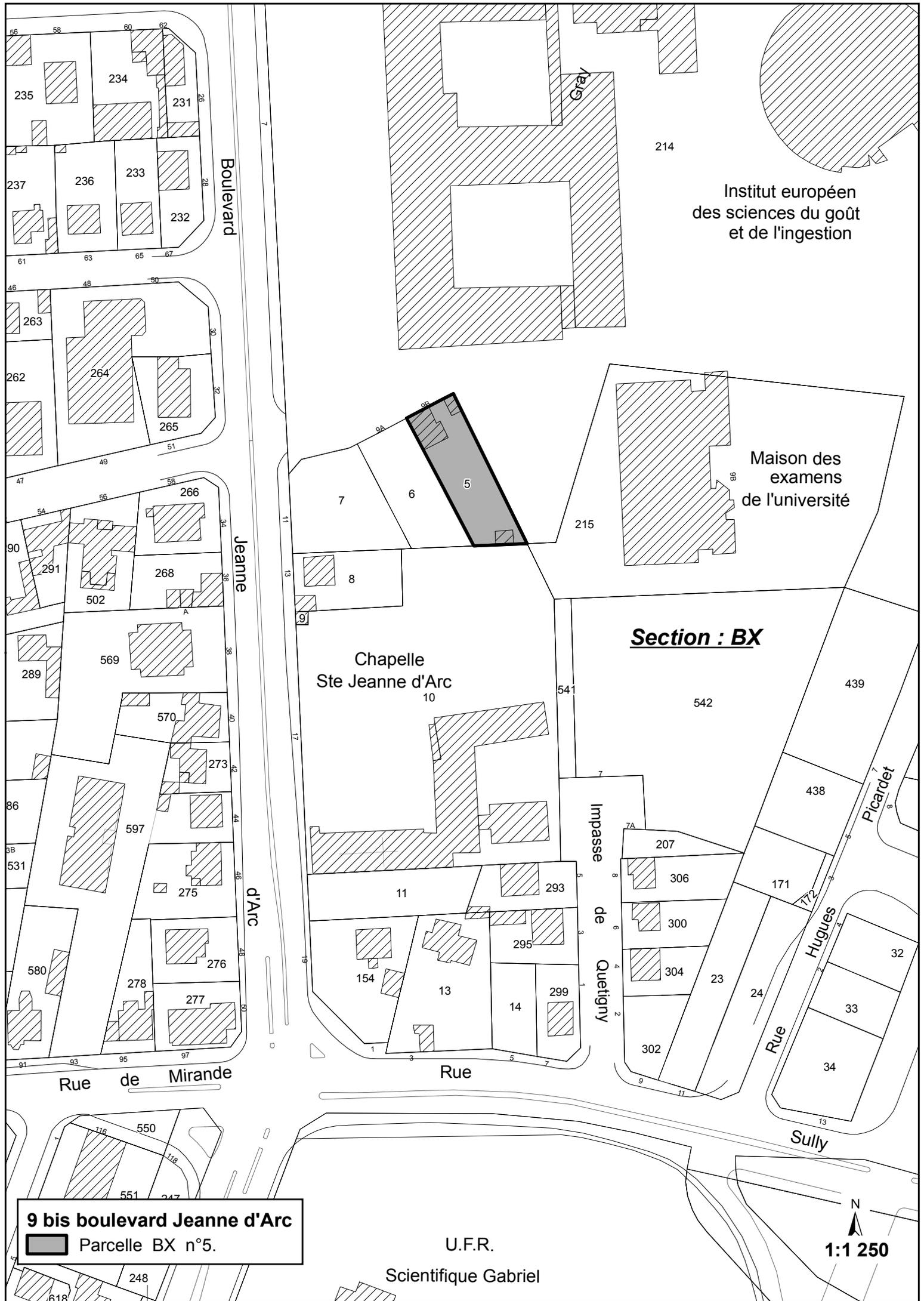
Il est également proposé d'attribuer aux propriétaires une indemnité forfaitaire et définitive de 11 250 € correspondant aux frais de recherche d'un nouveau logement et de reconstitution de patrimoine.

En considération de l'intérêt présenté par la maîtrise foncière de ce bien, compte tenu de la nécessité de réaliser dans les meilleurs délais ce nouveau parking, en remplacement de celui impacté par le prolongement de l'Esplanade Erasme, il est proposé de procéder à son acquisition moyennant le prix total de 100 000 €.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur Madame Natalia Borowski demeurant au Foyer des Bégonias – 44 boulevard de l'Université à Dijon et Madame Marie-Adèle Battle demeurant 12 rue Joachim Durand à Dijon, la propriété bâtie située 9 bis boulevard Jeanne d'Arc, cadastrée section BX n°5 de 599 m² ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant le montant de 100 000 €, toutes indemnités comprises, supérieur à l'évaluation de France Domaine, calculé comme ci-avant ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.



Institut européen
des sciences du goût
et de l'ingestion

Maison des
examens
de l'université

Section : BX

Chapelle
Ste Jeanne d'Arc

9 bis boulevard Jeanne d'Arc

Parcelle BX n°5.

U.F.R.

Scientifique Gabriel

N
1:1 250